

Systeme «Environnement-qualité»

● LE MANUEL «ENVIRONNEMENT-QUALITÉ» ADOPTÉ

Lors de l'AG du CERAFEL du 15 mai 1997, le manuel «environnement qualité» a été adopté.

Il est le cadre général et le premier pas vers le cycle du futur «système environnement qualité».

LES BUTS SONT DE :

- **Formaliser**, et homogénéiser « vers le haut », les pratiques visant en particulier à la sécurité alimentaire et au respect de l'environnement.
- **Définir clairement les rôles** de chacun : producteur, technicien, contrôleur, etc.
- **Apporter une réponse claire et rapide** à nos partenaires d'aval (négociants, distributeurs, consommateurs).

La principale contrainte nouvelle pour les producteurs et l'ensemble de la filière est **l'enregistrement**, en particulier de la fertilisation et des traitements phytosanitaires, et **l'identification** complète des lots.

Ce système est évolutif : chaque année, une revue périodique (par section et générale) et un audit du système permettent d'affiner le système.

Il pourrait évoluer vers une démarche de type certification de conformité (ISO 9000...) moyennant l'intervention d'un auditeur extérieur habilité.

Aujourd'hui, le «manuel environnement qualité» est opérationnel. C'est en quelque sorte la «bible» du «système environnement qualité».

Il contient principalement :

- Une présentation générale de la démarche
- Une présentation générale du CERAFEL et de ses partenaires dans le système environnement-qualité
- Une description du système qualité, en particulier

- sommaire type des cahiers des charges
- identification et traçabilité
- organisation des contrôles
- maîtrise de la documentation
- audit et revue périodique

Chaque année, des indicateurs permettront de mesurer l'avancée de la démarche :

- Comptes rendus des programmes d'analyses «techniques» et des techniciens de terrain
- Comptes rendus des fiches d'enregistrement, pour une quantification des pratiques de fertilisation et de protection phytosanitaire des producteurs
- Comptes rendus des analyses de contrôle et des contrôles visuels

● LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

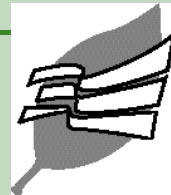
Les sections produits du CERAFEL peuvent d'ores et déjà se saisir de ce manuel pour avancer.

Avant l'hiver prochain les premiers cahiers des charges modèles (Chou-fleur, Iceberg, Echalotes) seront achevés.

Pour la prochaine Assemblée Générale du CERAFEL, toutes les sections auront formulé leur cahier des charges selon le plan prévu dans le manuel environnement qualité.

Les cahiers des charges précisent les «règles du jeu» à respecter par les producteurs.

Le CERAFEL prévoit en outre d'élaborer des documents de présentation publique et des documents de formation pour les producteurs.



RAPPEL : L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE

La démarche environnement-qualité a été décidée lors de l'AG du CERAFEL de 1994 (initialement sous le nom de PIC) pour satisfaire deux types de besoins essentiels dans le marché d'aujourd'hui : sécurité alimentaire et respect de l'environnement.

Le respect de l'environnement et la sécurité alimentaire font partie des préoccupations du CERAFEL depuis de nombreuses années.

Il faut signaler en particulier :

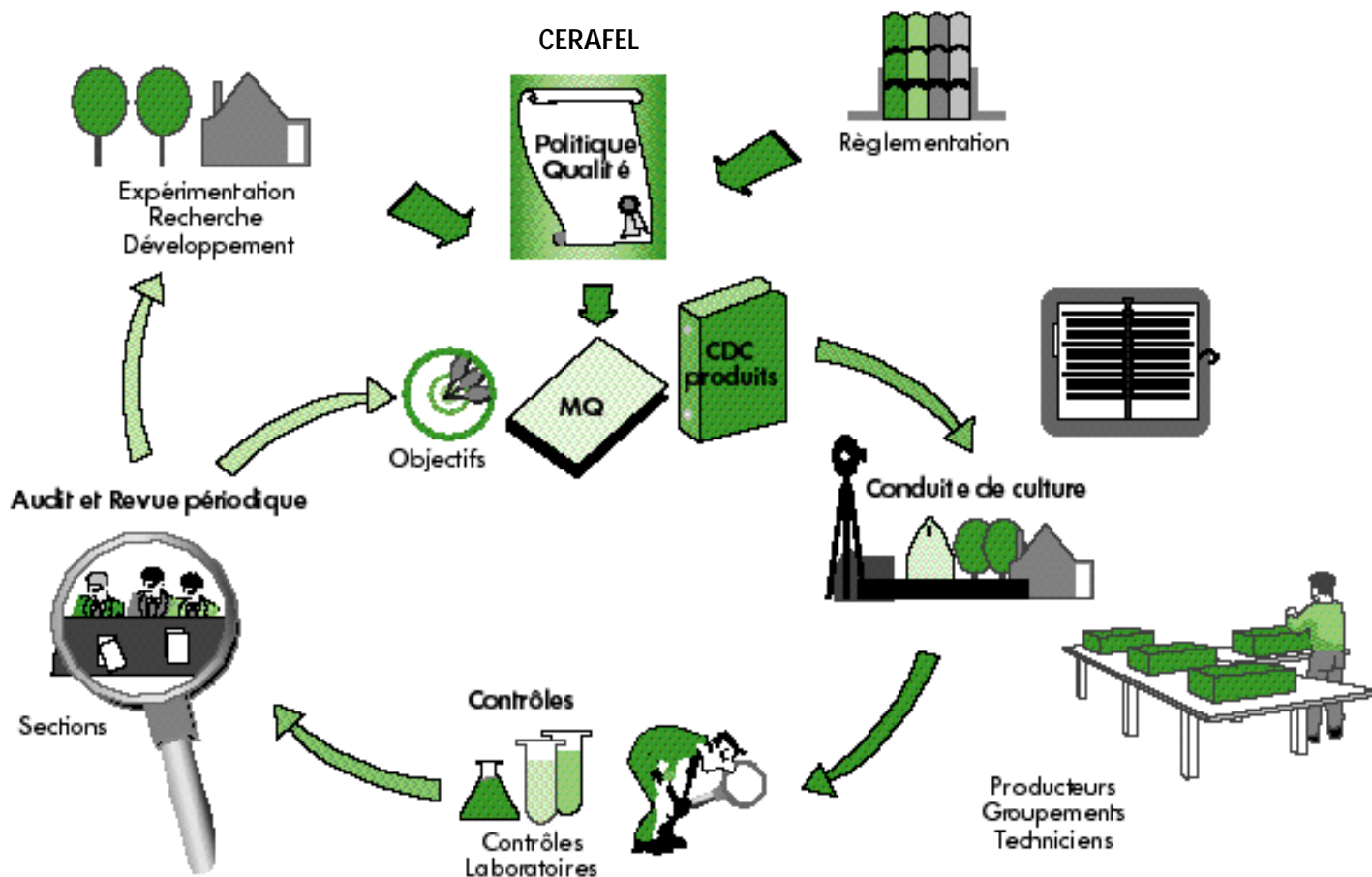
- La sélection de variétés adaptées à la région et rustiques.
- Le soutien aux programmes de fertilisation mesurée : Equiterre, Fertiprim, Fertijust.
- La participation au GIS Lutte biologique.

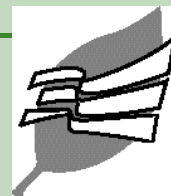
Plus spécifiquement, depuis 1994, diverses actions ont été mises en place :

- Groupes pilotes.
- Insertion de mesures spécifiques dans certains cahiers des charges.
- Fiches d'enregistrement.
- Généralisation des analyses techniques et de contrôle.

L'année 1996 a été une année charnière pour la démarche. À l'automne, les présidents des sections produits ont décidé **d'accélérer le processus**, et de faire appel pour cela à SOCOTEC en tant qu'organisme de conseil en qualité.

SYSTEME DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE





QUELQUES DÉFINITIONS

La «**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**» est la garantie d'un produit de qualité, tel que l'attend le consommateur. Elle inclut le respect des normes et la traçabilité : enregistrement des opérations culturales et identification des lots.

La **sécurité alimentaire** est un besoin clairement et massivement exprimé par la distribution.

Elle devient une **condition d'accès au marché**. Une région, un groupe de producteurs qui ne répondraient pas à ce besoin seraient marginalisés.

Le «**RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**» est une notion plus large, nécessaire au maintien et au développement de la bonne image des produits bretons.

PRAGMATISME, SIMPLICITÉ ET RIGUEUR

Le système «**ENVIRONNEMENT-QUALITÉ**» qui s'élabore est pragmatique et simple : son application doit être acceptable économiquement.

Le manuel «environnement-qualité» peut s'appliquer, sans transformer le producteur ou le dépositaire en «bureaucrate».

Le but est au contraire de définir clairement les rôles de chacun, ce qui simplifie les relations, et amoindrit les sources de conflit et leurs conséquences.

Parallèlement, la **rigueur** est importante. Par exemple, les enregistrements demandés **doivent** être effectués.

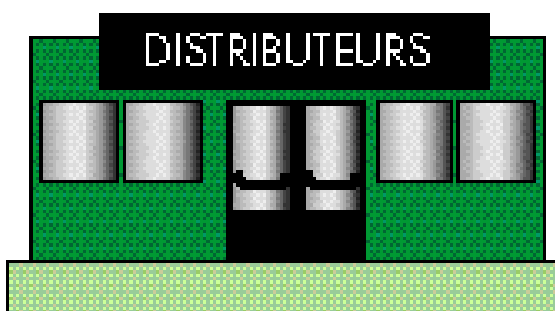
C'est la condition de la crédibilité auprès des destinataires, donc de notre place dans le marché.

LA DÉMARCHE E. Q. ? Assurer pour Rassurer



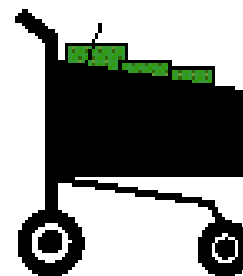
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR LA TRAÇABILITÉ :

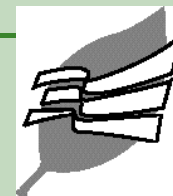
- Enregistrements des interventions culturales
- Identification des lots
- Analyses de contrôle des produits



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

- Fertilisation mesurée
- Bonnes pratiques agronomiques
- Protection phytosanitaire raisonnée





CONTRÔLEURS ET TECHNICIENS : CHACUN SON MÉTIER...

Le manuel environnement-qualité distingue nettement deux types d'analyses.

- Les analyses techniques :

Elles sont effectuées sous la responsabilité de techniciens, dans des circonstances agronomiques connues.

Elles permettent d'améliorer la connaissance des relations entre pratiques agronomiques (fertilisation, protection phytosanitaire, etc.) et conséquences sur le produit ou sur l'environnement. Même en cas de dépassement, elles ne donnent jamais lieu à sanctions : les techniciens doivent protéger l'anonymat des producteurs concernés.

- Les analyses de contrôle :

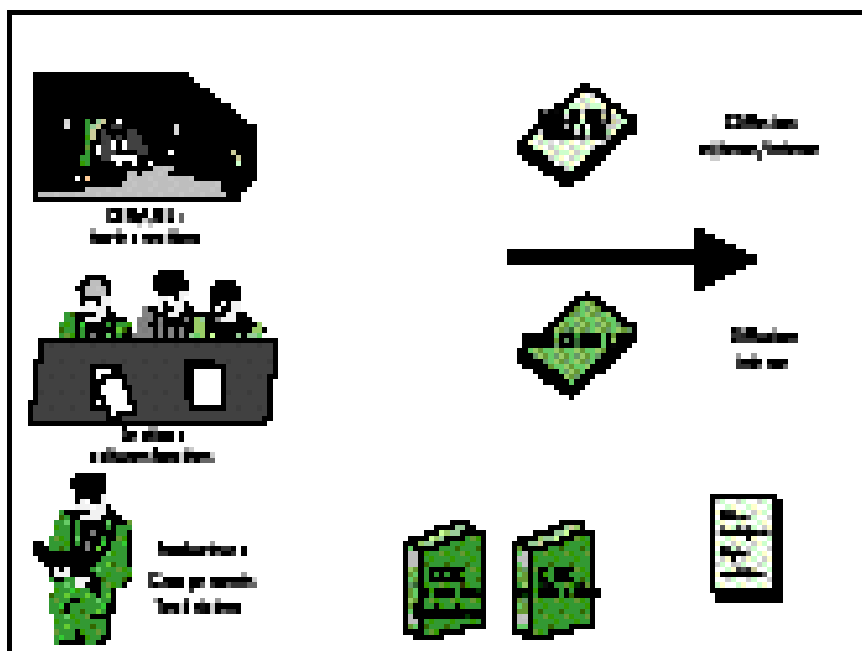
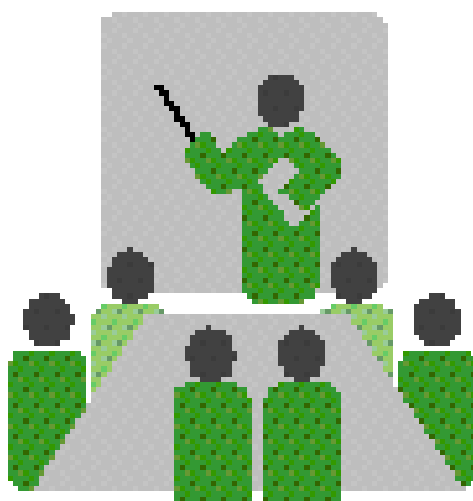
Elles sont effectuées par des contrôleurs (du CERAFEL ou des groupements) au hasard, ou à la suite de problèmes précis, au stade de la livraison en dépôt. Elles peuvent donner lieu à des sanctions en cas de dépassement.

Ces deux types d'analyses sont utilisés lors de la revue périodique annuelle. Elles font l'objet d'un rapport par un technicien responsable de produit, qui les met en relation avec les circonstances climatiques de l'année.

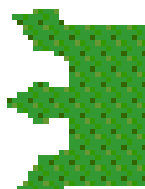
Mais le manuel «environnement-qualité» s'attache à bien distinguer les deux rôles (techniciens et contrôleurs) pour une meilleure efficacité de chacun.

FORMATION DES ACTEURS

LES DOCUMENTS QUALITÉ



Producteurs
Techniciens
Groupements



à l'aide d'une maquette d'animation :
Transparents, photos, exemples